

REGLEMENT : TRAIL DU PAYS DE MONTS

27 Février 2022

PASS-SANITAIRE OBLIGATOIRE

Art 1 : Parcours

Les épreuves s'élanceront de l'Hippodrome de l'Atlantique chemin du petit sochard à Saint Jean de Monts.

Départs : Le dimanche 27 février 2022 .

- Course 12,50 kms à 9h00
- Course 24 kms et 36 kms à 9h30
- Trail 6 kms à 11h00
- Trail enfants à partir de 10h20

Le Trail permettra aux concurrents de « visiter » des lieux remarquables de la forêt du Pays de Monts comme la dune de la Davière, le golf de Saint Jean de Monts, le belvédère de La Buzelière, l'Hippodrome de l'Atlantique, le Pey de la Blet ... en empruntant des chemins escarpés en sous-bois, des sentiers sur la dune grise et aussi une portion de piste cavalière. Il n'y aura pas de difficulté d'orientation et l'itinéraire sera parfaitement balisé.

Les Trailers s'engagent à suivre le fléchage mis en place tout au long du parcours.

Le 6 kms : pour découvrir le trail sur un parcours assez roulant et pas trop technique

Le 12,50 km : un parcours type trail sur une distance relativement courte. Très vallonné.

Le 24 kms et 36 kms : départ commun sur la boucle de 12.50 kms en direction de SAINT JEAN DE MONTS puis repassera sur le site du départ pour se diriger vers NOTRE DAME DE MONTS et LA BARRE DE MONTS.

ATTENTION : temps limite barrière horaire pour le 36 km : passage au 19 km en 2h25 - les coureurs hors limites seront réorientés et réaliseront finalement 24 km.

A partir de 10h20 les Kid's s'élanceront pour un parcours propre à leurs catégories d'âges :

- Sur un parcours de 900 m + un lancé de vortex pour les éveils
- 1 km pour les poussins.
- 2 kms pour les benjamins – minimes.

ATTENTION : selon les courses les distances réelles peuvent varier de +ou- 500m par rapport aux distances annoncées

Art 2 : Concurrents

Retrait des dossards :

15 rue Charles Milcendeau, 85 160 Saint Jean de Monts / Tel : 06 45 25 71 08

Mail : contact@vendee-triathlon-athle.com / Site internet : <http://www.triathlon-vendee.com>

Association Omnisports n°SIRET 448 946 640 00027 Ecole Triathlon** 2018

- Samedi 26 février 2022 de 15 à 17 h à l'hippodrome
- Dimanche 27 février 2022 à partir de 7h30 à l'Hippodrome

Le Trail 6 Kms est ouvert à partir de la catégorie cadets (2006 et avant) sous réserve de justifier de son aptitude médicale à ce type d'épreuve (licence en cours FFA ou FFTRI, certificat de moins de 1 an).

Le trail 12,50 kms est ouvert à partir de la catégorie junior (2004 et avant) sous réserve de justifier de son aptitude médicale à ce type d'épreuve (licence en cours FFA ou FFTRI, certificat de moins de 1 an).

Les Trail 24 Kms & 36 kms sont ouverts à partir de la catégorie espoir (2002 et avant) sous réserve de justifier de son aptitude médicale à ce type d'épreuve (licence en cours FFA ou FFTRI, certificat de moins de 1 an).

Le Trail Kid's est réservé aux jeunes à partir de la catégorie Eveil-Athlé (2014-2013) – poussins (2011-2012) – benjamins (2010-2009) – minimes (2007-2008)

Art 3 : Environnement - La nature nous accepte : respectez la !

Une partie des parcours est tracée en zone Natura 2000. L'environnement est sensible et convient d'être préservé. Toute personne surprise à jeter quoi que ce soit en dehors des poubelles et des zones « propreté » sera disqualifiée.

Si vous souhaitez continuer à courir dans la forêt DES PAYS DE MONTS, les organisateurs vous remercie de respecter cette règle fondamentale.

Art 4 : Ravitaillement

Conformément à l'esprit Trail, la course se déroule en auto-suffisance (prévoyez une gourde, barres énergétiques, gels....). Ravitaillement en eau sur le Trail 24 - 36 km au 13 ème Km en libre service.
pas de gobelet jetable sur l'épreuve
prévoir votre gobelet pour ravitaillement intermédiaire (24-36 km) et tout ravitaillement final
Pas de ravitaillement sur les autres distances.

Art 5 : Récompenses

Un cadeau à tous les participants aux différents trails au retrait du dossard.
Pour les Trails course, 6 km, 12,50 kms, 24 kms & 36 kms , récompenses aux 3 premiers du classement scratch Hommes et Femmes (toutes catégories confondues) sur chaque course.
Courses Kid's : récompenses aux trois premiers de chaque catégorie (EA, Poussins, Benjamins, Minimes)

Art 6 : Assurance

L'association a souscrit une assurance responsabilité civile « organisateur » auprès de la FFA. Il incombe néanmoins aux coureurs de veiller à sa propres couverture individuelle.
L'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance physique ou psychologique d'un participant.

Art 7 : Sécurité

...15 rue Charles Milcendeau, 85 160 Saint Jean de Monts / Tel : 06 45 25 71 08
Mail : contact@vendee-triathlon-athle.com / Site internet : <http://www.triathlon-vendee.com>
Association Omnisports n°SIRET 448 946 640 00027 Ecole Triathlon** 2018



Chaque portion de voie ouverte à la circulation ne sera pas protégée par un commissaire. Les concurrents s'engagent à respecter le code de la route lors des rares traversées de chaussées entre chaque portion de forêt. Une équipe médicale se tiendra au PC course (à l'arrivée). L'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance physique, d'accident causée par le non-respect des consignes et du briefing.

Art 8 :

Quelque soit la raison, aucun remboursement ne sera effectué en cas de non-participation d'un athlète préalablement inscrit.

Art 9 : règles sanitaire – protocole COVID 19

-Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'hippodrome : parking, site départ et arrivée pour tous les participants et accompagnateurs.

- **PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE**

Pour des raisons évidentes, aucun masque ne devra être jeté sur le parcours.

Art 9 :

**TOUT LE CLUB DU SJMVTA ET TOUTE L'EQUIPE ORGANISATRICE VOUS SOUHAITENT UNE
BONNE COURSE –
ET SURTOUT AMUSEZ VOUS !!!!!**